



## AVIS PUBLIC

### RÔLE DE PERCEPTION 2022

La soussignée donne avis public que le rôle de perception pour l'année 2022 est complété et déposé au bureau de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot et que la procédure de transmission des comptes de taxes sera faite dans les prochains trente (30) jours.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 20 janvier 2022.

---

Micheline Martel, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière